



L'évolution des inégalités de revenu salarial comme marqueur de la précarité au fil des générations

Réunion plénière du COR du jeudi 11 juillet 2019

Direction Technique de l'Agirc-Arrco (Marion Guillaume et Cécile Simon)

- 1. Contexte**
- 2. Données et Population**
- 3. Approche transversale**
- 4. Approche longitudinale**

Dans le contexte, de la **réforme des retraites** conduisant à un **régime unique** :

Quid des inégalités en terme de revenus salariaux et des salariés précaires

Le montant de la pension d'un retraité est proportionnel à ses années d'activité et ses cotisations (hors dispositifs de solidarité)

Etudier l'évolution des revenus salariaux notamment pour les salariés les plus précaires au fil des générations de manière inter et intra générationnelle

=> Mieux connaître les carrières des futurs retraités

2. Données et Population

■ Population

- Individus n'ayant cotisé qu'à l'Agirc-Arrco durant au moins un exercice = aux salariés du privé et aux salariés agricoles

■ Données

- Sources : données Agirc-Arrco
- Générations : 1958 à 1982
- Profondeur : exercices 1972 à 2015

=> 22,2 millions d'individus

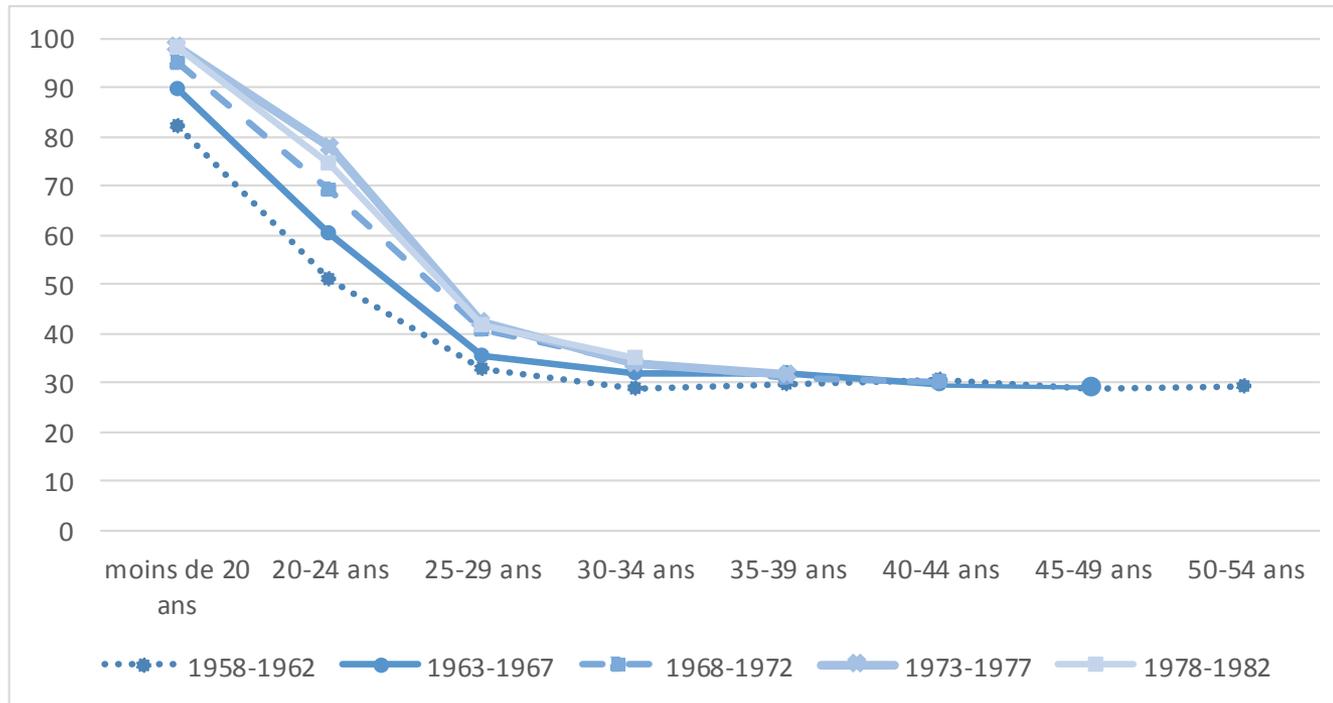
3. APPROCHE TRANSVERSALE

3. Approche transversale

- **Champ : une occurrence = un individu * un exercice**
 - Exemple : 1 individu présent 5 années de suite entre 20 et 24 ans = 5 occurrences pour la classe d'âges 20-24 ans
- **5 générations quinquennales** : 1958–1962, 1963–1967, 1968–1972, 1973–1977, 1978–1982
- **8 classes d'âges** : moins de 20 ans, 20-24 ans, 25-29 ans, 30-34 ans, 35-39 ans, 40-44 ans, 45-49 ans, 50-54 ans
- **2 définitions de la précarité** :
 - Définition 1 : un individu est précaire si son salaire annuel est inférieur au Smic annuel
 - Définition 2 : un individu est précaire si son salaire annuel est inférieur à 50 % du SMPT annuel

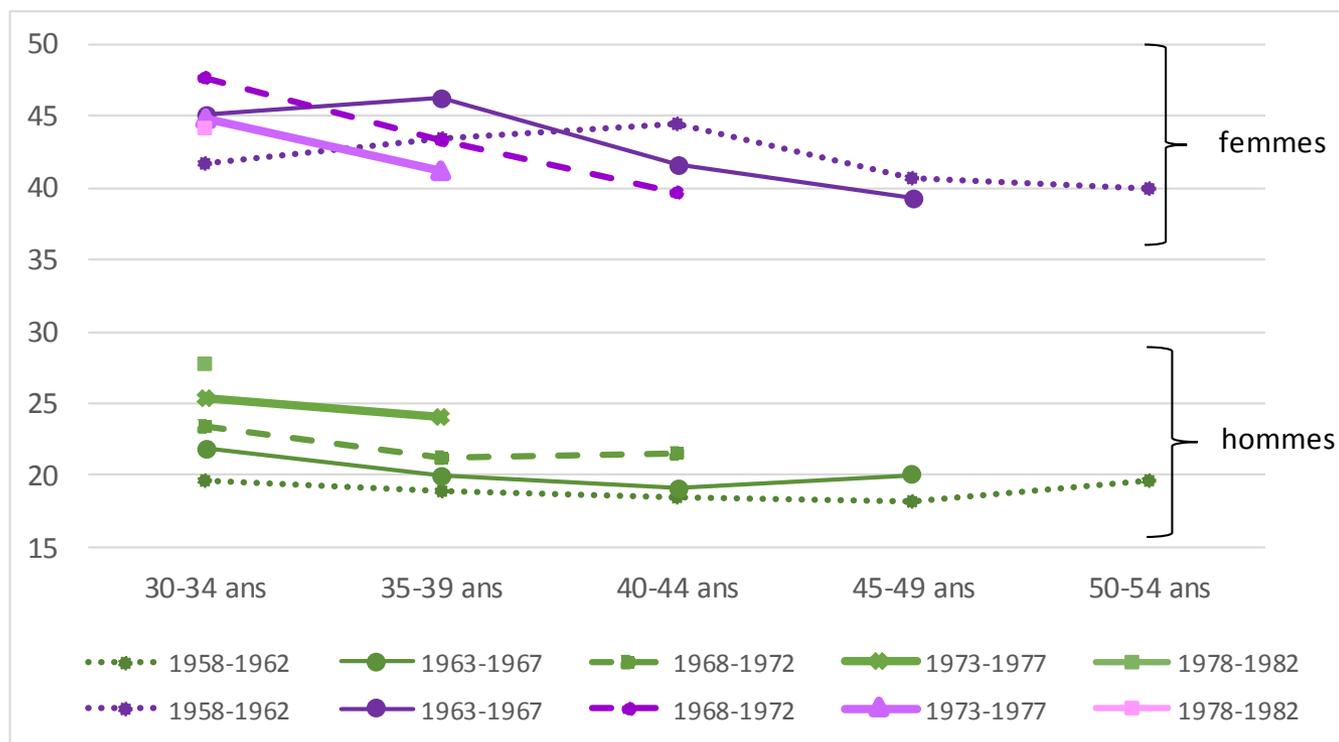
Remarque = d'autres seuils (plus bas et plus élevés) ont été testés mais les résultats n'étaient pas significativement différents.

Taux de précarité par classes d'âges et par génération quinquennale
(seuil de précarité fixé à 1 Smic annuel)

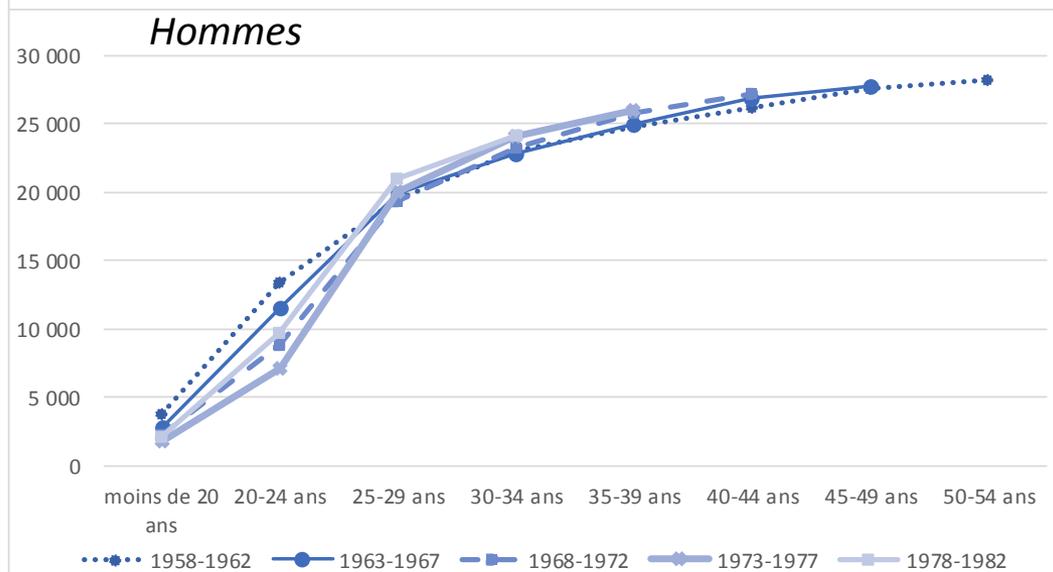
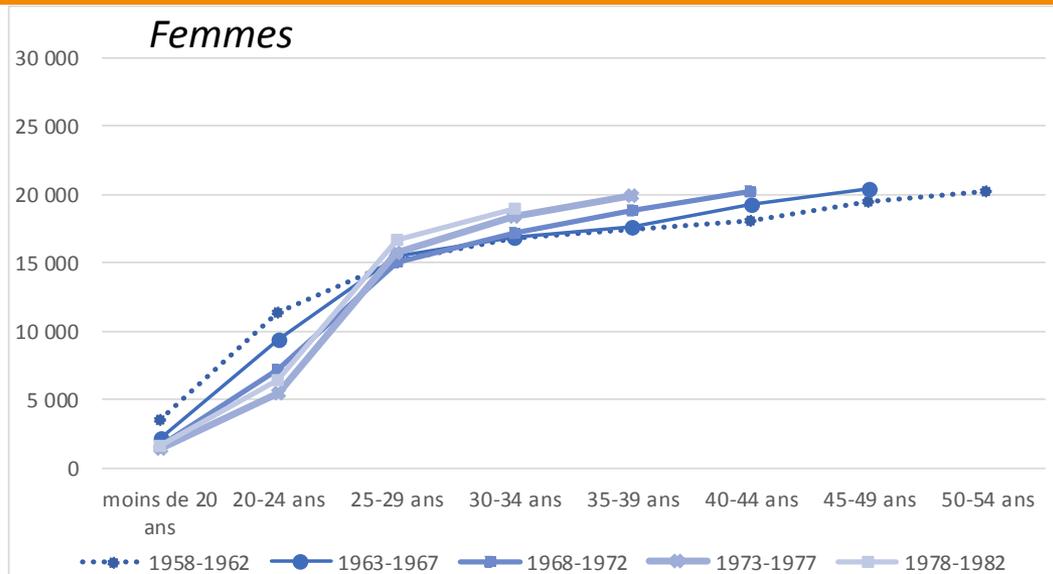


- Au cours du cycle de vie, baisse du taux de précarité jusqu'en milieu de carrière.
- Avant 30 ans, dégradation au fil des générations pour les femmes et les hommes.

Taux de précarité par classes d'âges, par génération quinquennale et par sexe
(seuil de précarité fixé à 1 Smic annuel)

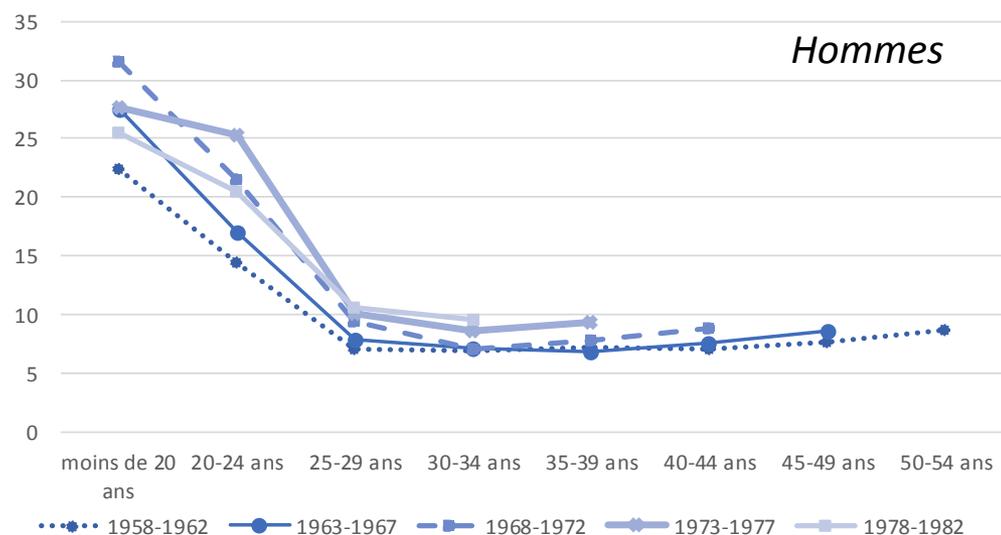
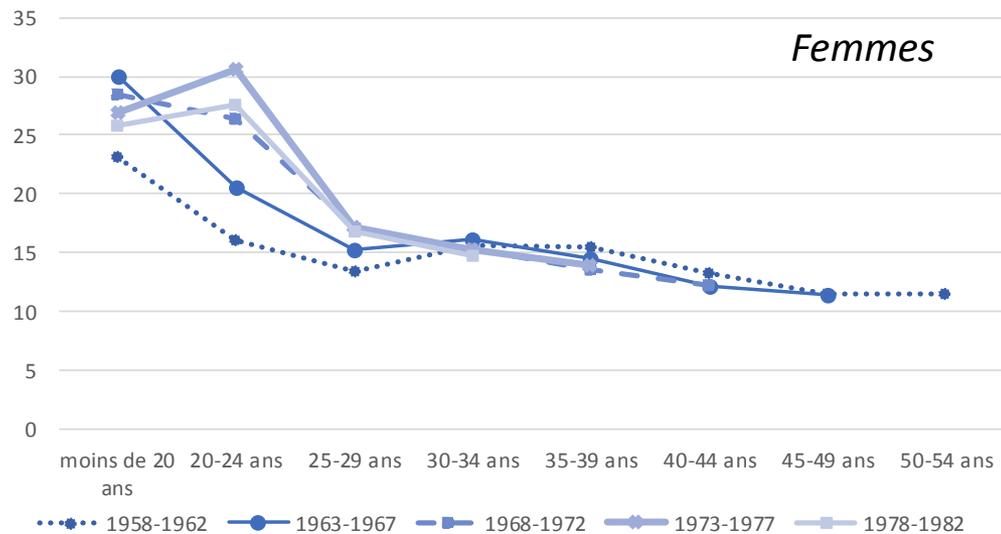


- Le taux de précarité est plus élevé pour les femmes, quelle que soient la classe d'âges et la génération étudiées.
- Au cours du cycle de vie, divergence d'évolution femmes/hommes après 30 ans.
- Le taux de précarité s'améliore au fil des générations pour les femmes alors qu'il se détériore pour les hommes.



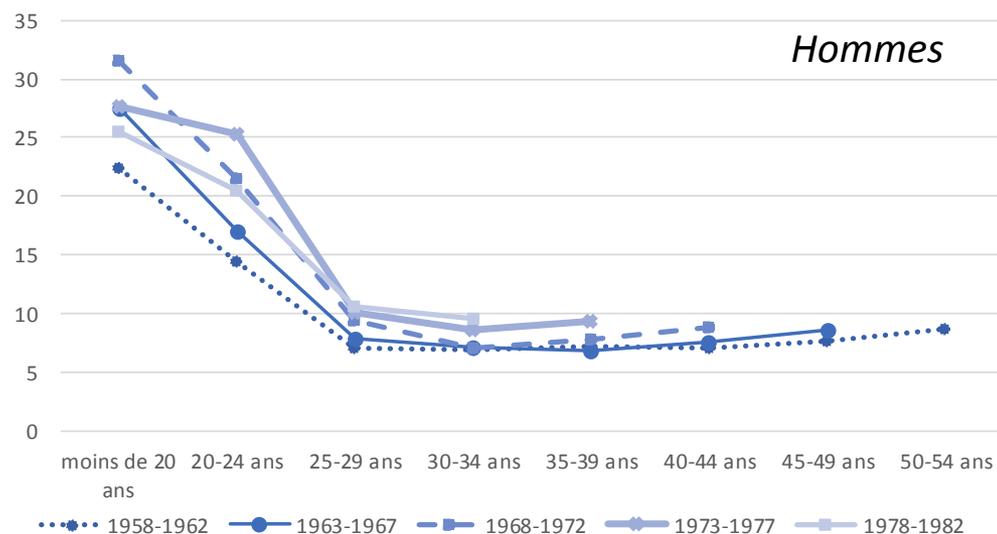
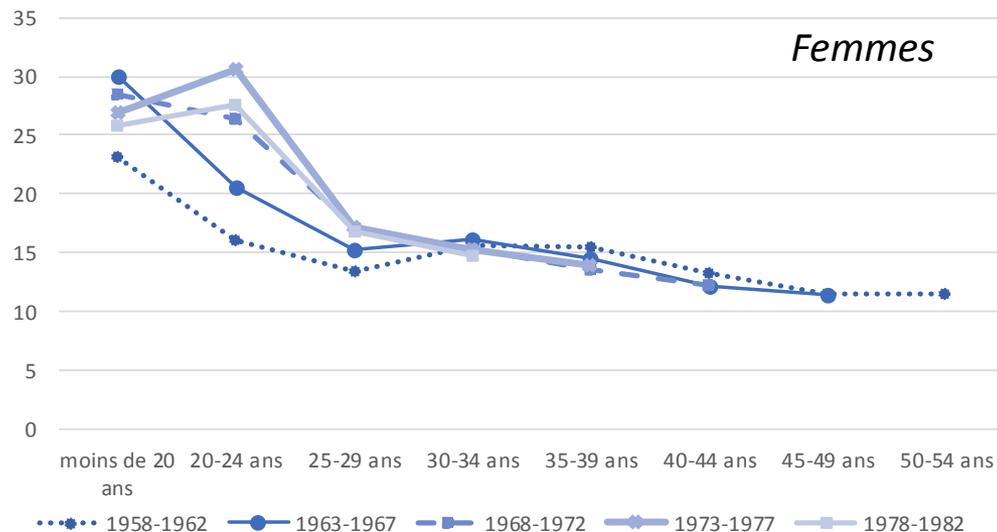
- Avant 25 ans, baisse de la médiane au fil des générations.
- Après 25 ans, hausse des revenus médians au fil des générations.

=> Constat plus marqué pour les femmes



Evolution au cours du cycle de vie

- Baisse du ratio D9/D1 avant 30 ans pour les femmes et pour les hommes
- Différence femmes/hommes sur l'évolution du ratio D9/D1 après 30 ans
- Ratio D9/D1 plus fort chez les femmes que chez les hommes



Evolution au fil des générations

- Chez les femmes, dégradation du ratio D9/D1 avant 30 ans au fil des générations.
- Chez les hommes, dégradation du ratio D9/D1 au fil des générations.

4. APPROCHE LONGITUDINALE

Récurrence de la précarité

Mesurer selon les générations, la fréquence des épisodes de précarité dans une carrière

=>

Carrières suffisamment longues et un nombre substantiel de générations

■ **Sous-population:**

- Individus ayant cotisé à l'Agirc-Arrco durant au moins un exercice
- Age à l'exercice compris entre 0 et 44 ans
- Uniquement les générations comprises en 1958 et 1971 (14 générations)

=> 12,4 millions d'individus

- **Seuil de précarité retenu pour cette approche :**

salaire annuel de l'individu < 1 Smic annuel

- **Indicateur de fréquence de précarité:**

$$\frac{\text{nb exercices avec un salaire annuel} < 1 \text{ Smic annuel}}{\text{nb total exercices connus}}$$

- **6 niveaux de précarité:**

1. **aucun** : l'individu n'a connu jusqu'à 44 ans aucun exercice en précarité
2. **moins de 25 %** : l'individu a moins de 25 % de ses exercices sous le seuil de précarité
3. **25 % - 50 %** : l'individu a entre 25 et 50 % de ses exercices sous le seuil de précarité
4. **50 % - 75 %** : l'individu a entre 50 et 75 % de ses exercices sous le seuil de précarité
5. **75 % - 99 %** : l'individu a entre 75 et 99 % de ses exercices sous le seuil de précarité
6. **100 %** : l'individu a 100 % de ses exercices sous le seuil de précarité

■ Précarité avant l'âge de 44 ans

- 1,8 % des individus n'ont aucun épisode de précarité
- 25,9% des individus ont été précaires durant 100 % de leurs exercices

Parmi eux, on suppose:

- des étudiants occupant un emploi saisonnier, un emploi à temps partiel ou un contrat d'apprentissage dans le privé avant de devenir salarié du secteur public ou travailleur indépendant
- étrangers (étudiants, emplois saisonniers...) ayant travaillé pendant un bref séjour en France

=> précarité avant 30 ans et après 30 ans

Restriction: individus ayant cotisé à l'Agirc-Arrco au moins 5 ans avant 44 ans

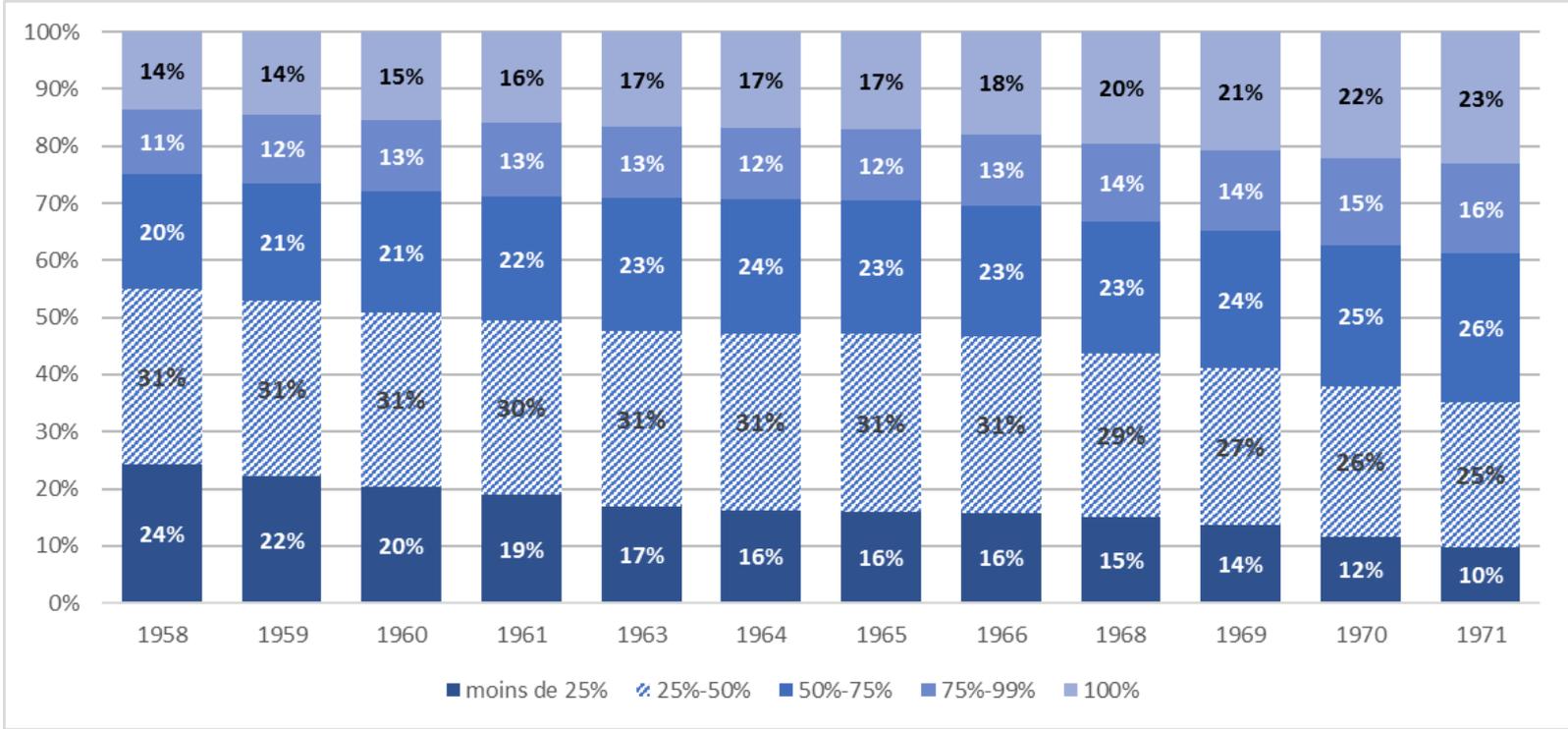
% de **jamais** précaires avant 30 ans

1,7 %

% de **jamais** précaires après 30 ans

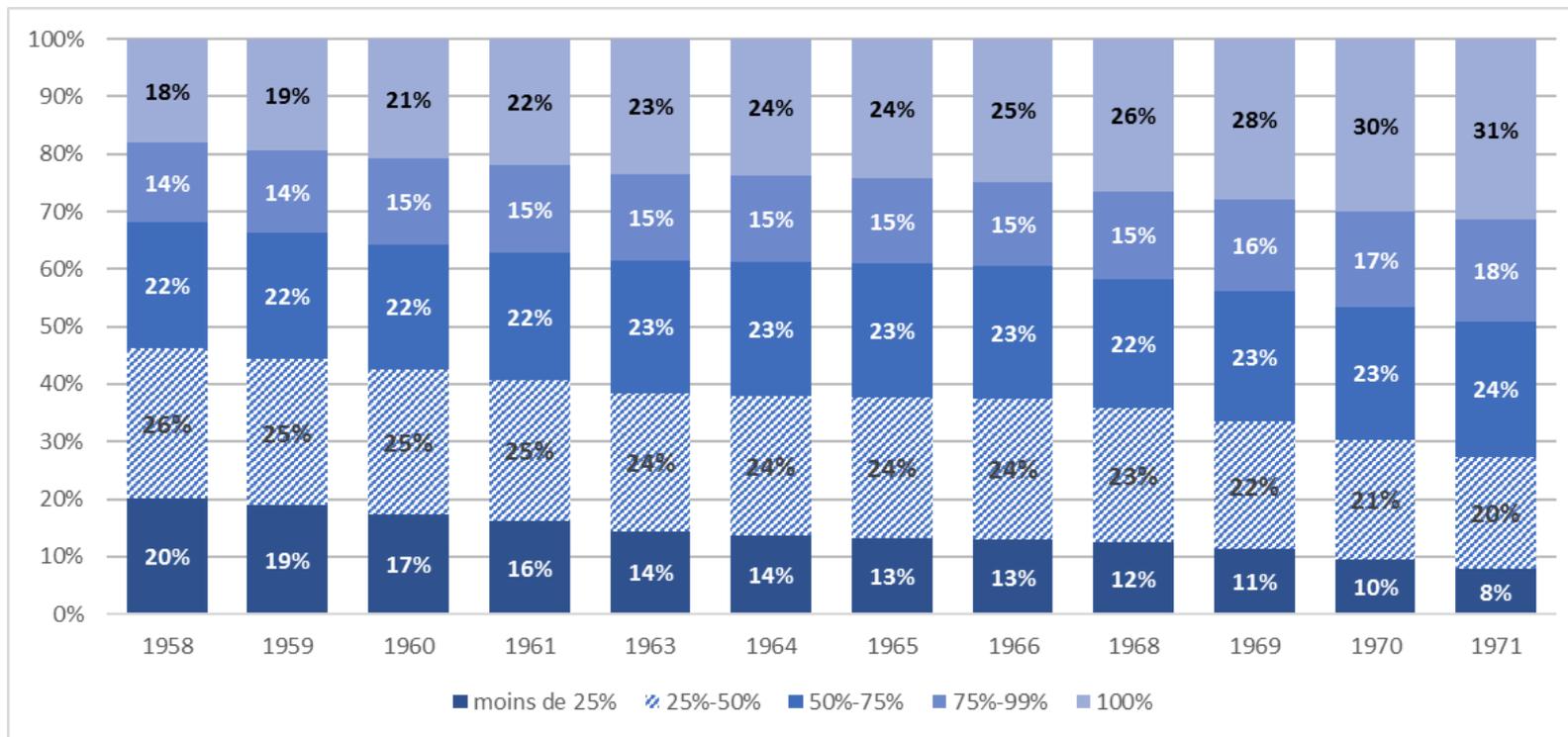
32,5 %

Evolution de la part d'individus par génération et par niveau de précarité avant 30 ans (population ayant connu la précarité)



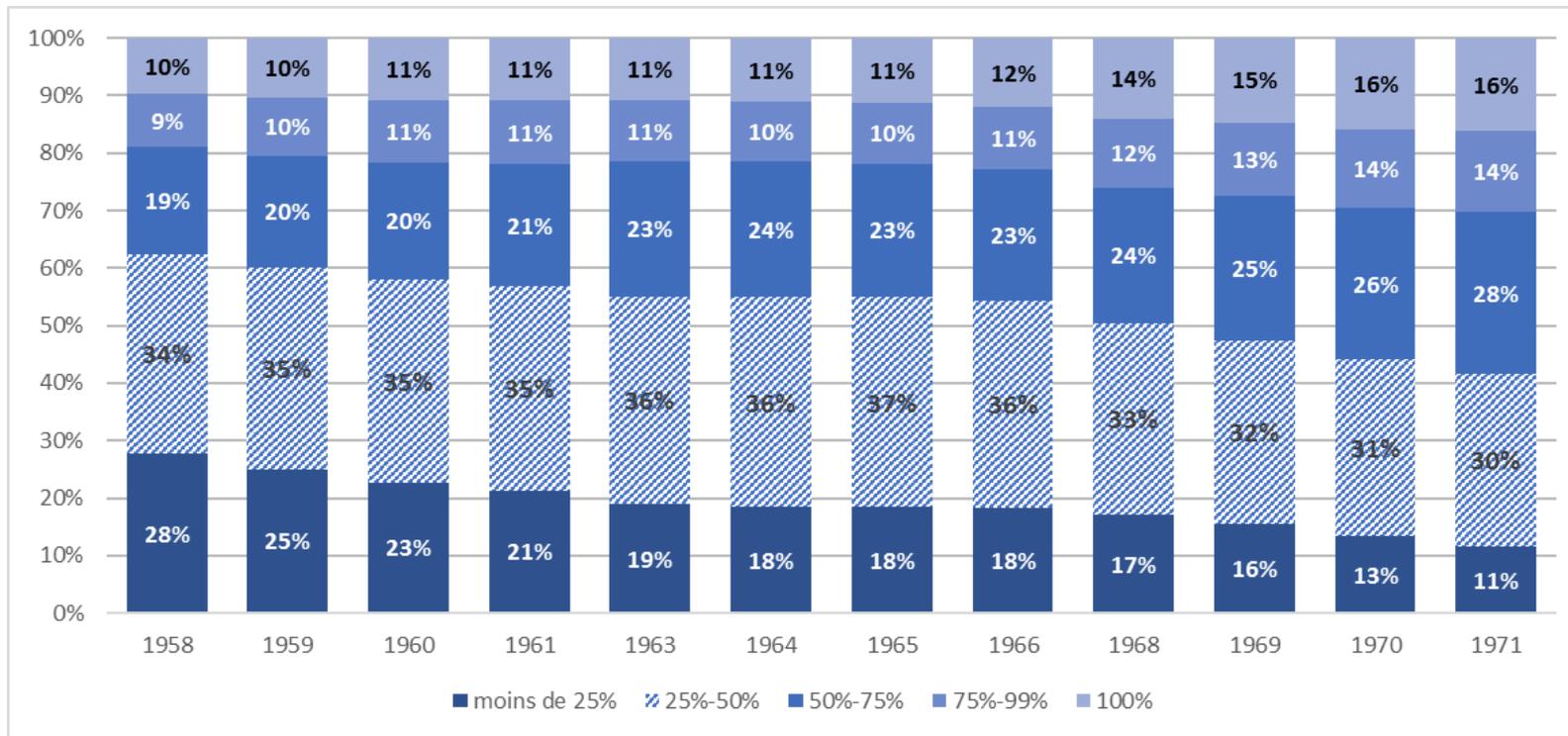
=> Augmentation de la part des individus précaires à plus de 50%

Evolution de la part de femmes par génération et par niveau de précarité avant 30 ans (population ayant connu la précarité)



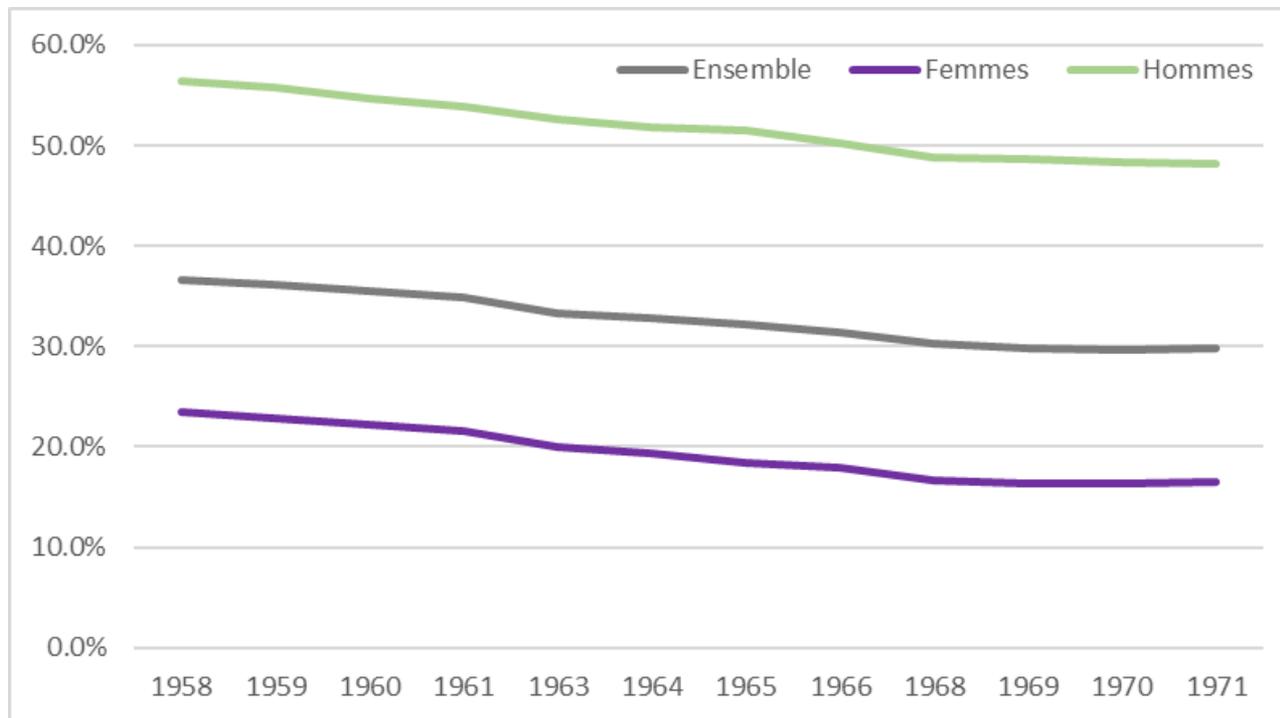
=> Majorité des **femmes** avec au moins 1 exercice sur 2 en précarité

Evolution de la part d'hommes par génération et par niveau de précarité avant 30 ans
(population ayant connu la précarité)



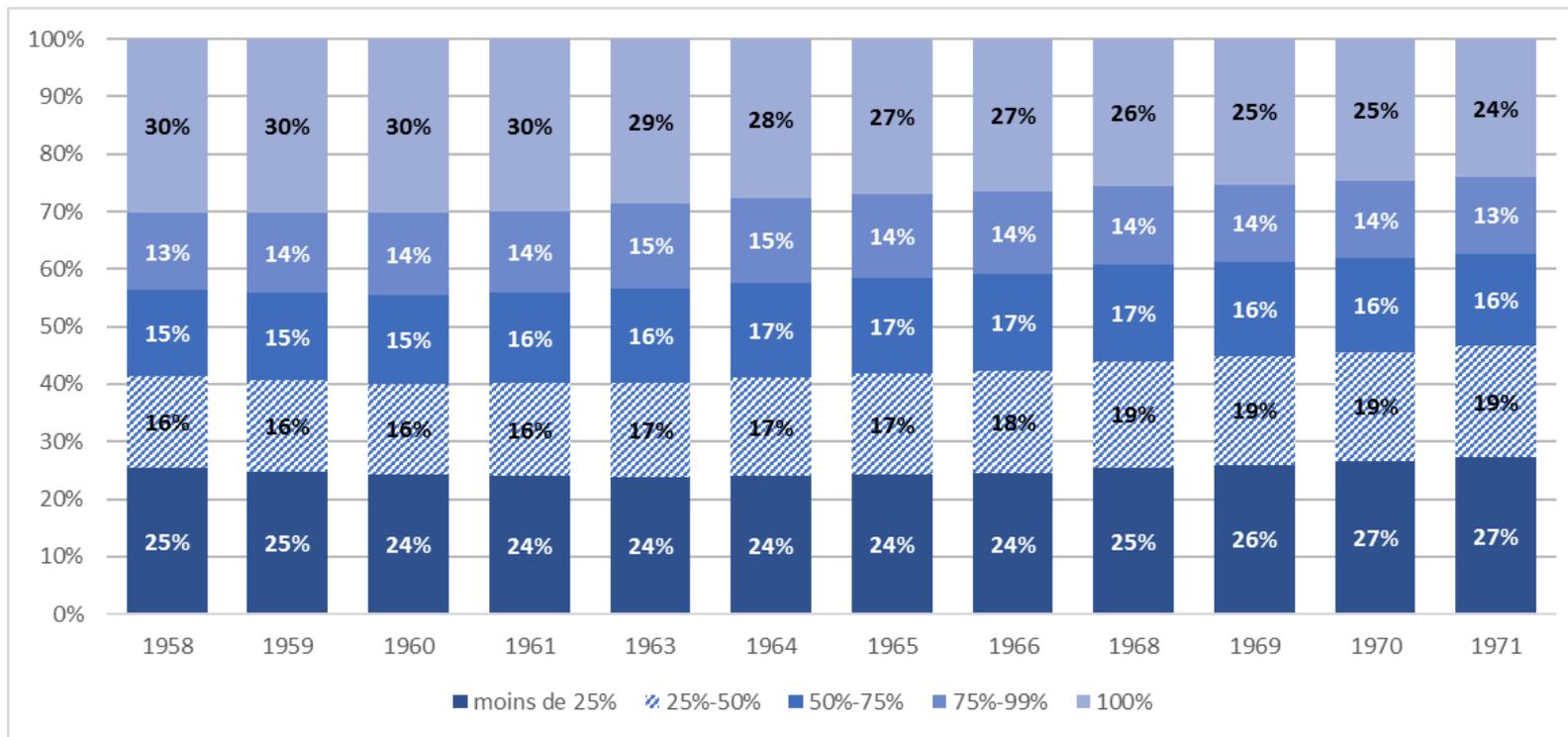
=> A l'inverse, majorité d'**hommes** avec moins de 50% d'exercices en précarité

Evolution par génération de la part d'individus sans épisode de précarité après 30 ans



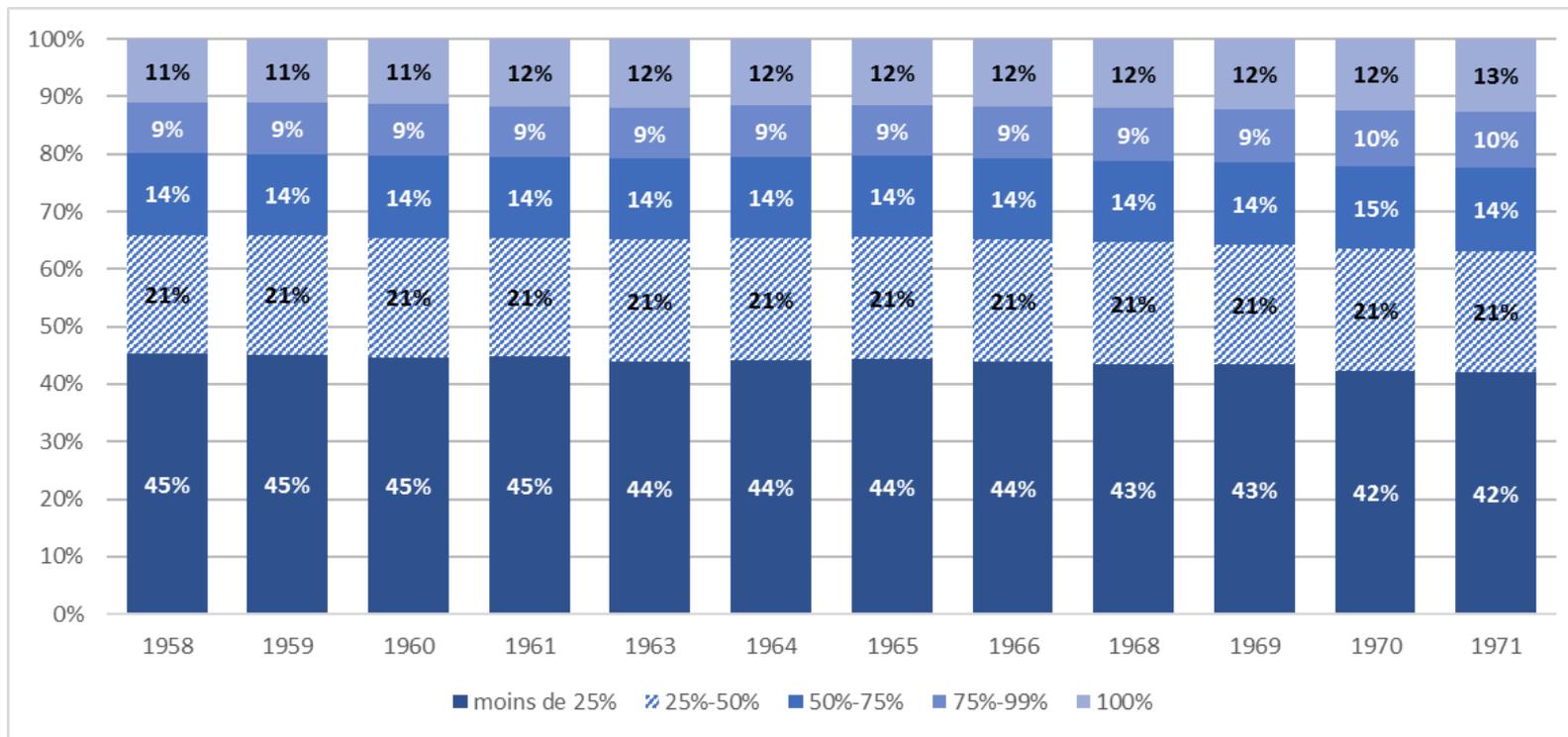
=> Diminution de la part d'individus n'ayant jamais été précaires au fil des générations (-7 points)

Evolution de la part de femmes par génération et par niveau de précarité après 30 ans (population ayant connu la précarité)



- Majorité de femmes avec au moins un exercice sur 2 en précarité.
- Au fil des générations, cette proportion diminue.

Evolution de la part d'hommes par génération et par niveau de précarité après 30 ans (population ayant connu la précarité)



- Majorité d'hommes avec moins de 50% d'exercices en précarité.
- Au fil des générations, stabilité de la proportion d'hommes quel que soit le niveau de précarité.

Tableau de contingence (somme des lignes à 100 %)

Répartition des **hommes** en fonction de leur niveau de précarité **avant et après 30 ans**

Précarité avant 30 ans	Précarité après 30 ans						
	Niveau de précarité	0%	moins de 25%	25%-50%	50%-75%	75%-99%	100%
0%		24,3%	14,0%	11,9%	12,3%	6,7%	30,7%
moins de 25%		65,0%	22,2%	7,1%	3,3%	0,9%	1,5%
25%-50%		58,7%	23,5%	8,8%	4,6%	1,5%	2,8%
50%-75%		46,9%	21,9%	12,2%	8,2%	3,8%	6,9%
75%-99%		31,7%	17,4%	14,5%	12,9%	8,3%	15,2%
100%		47,4%	7,3%	7,0%	7,5%	6,0%	24,8%

Note de lecture : 65% des individus ayant moins d'un exercice sur 4 en précarité avant 30 ans n'ont aucun épisode de précarité après 30 ans

■ Constat

- Hommes avec au moins un exercice en précarité **avant 30 ans** => absence de précarité ou moins **d'un exercice sur 4** en précarité **après 30 ans**
- Forte corrélation entre les 100% précaires **avant 30 ans et après 30 ans**

Tableau de contingence (somme des lignes à 100 %)

Répartition des **femmes** en fonction de leur niveau de précarité **avant et après 30 ans**

Précarité avant 30 ans	Précarité après 30 ans						
	Niveau de précarité	0%	moins de 25%	25%-50%	50%-75%	75%-99%	100%
0%		11,2%	7,2%	7,3%	9,7%	7,9%	56,7%
moins de 25%		44,3%	26,7%	12,1%	8,1%	4,0%	4,8%
25%-50%		35,7%	24,8%	13,5%	10,1%	5,8%	10,1%
50%-75%		28,5%	18,8%	13,8%	12,2%	8,4%	18,2%
75%-99%		20,8%	12,8%	13,1%	14,1%	11,6%	27,5%
100%		39,2%	4,4%	5,9%	7,8%	7,9%	34,9%

■ Constat

- Ventilation plus « étalée » et moins franche
- Femmes avec au moins un exercice en précarité **avant 30 ans** => absence de précarité ou moins **d'un exercice sur 2** en précarité **après 30 ans**
- Forte corrélation entre les 100% précaires **avant 30 ans et après 30 ans**

■ Constat

■ Avant 30 ans

- le niveau de précarité est plus élevé pour les jeunes générations
- le niveau de précarité est plus élevé chez les femmes que chez les hommes

■ Après 30 ans

- la proportion d'individus sans précarité diminue
- le niveau de précarité est plus élevé chez les femmes que chez les hommes
- stabilité de la proportion d'individus quel que soit le niveau de précarité
=> temps partiel (choisi ou subi)

■ Récurrence de la précarité avant et après 30 ans

- Être précaire avant 30 ans n'implique pas de l'être après 30 ans
- A l'inverse être précaire après 30 ans est plus fréquent pour ceux qui ont connu la précarité avant 30 ans

Merci de votre attention
